



**Début du conseil :** 18h

**Présents :**

Enseignantes : Frédérique Grosjean, Silvi Zerla, Francine Mailly, Sylvie Filiotis, Véronique Fischer, Nicole Buchholz, Iris Kraushaar, Violaine Bougaud

Délégués de parents d'élèves : Baptiste Kugler, Clarisse Audouin-Delacroix, Jérôme Schillinger, Guillaume Soudier, Angélique Gasmi, Ludivine Estang-Delbende, Olivier Brécourt, Sacha Kaercher, Isabelle Schoettel, Christine Muller, Julien Trombini

Municipalité : Madame Suhr

**Validation du premier compte rendu : 14 oui, 0 non**

**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Point COVID
2. Fonctionnement de l'école : bilan financier, effectif, communication, régulations diverses
3. Projets pédagogiques en cours, à venir
4. Mobilité aux abords de l'école

### 1- Point COVID

Non brassage à tout moment de la journée.

Sport adapté :

Le protocole changeant régulièrement, sa dernière version est consultable sur le site internet de l'école.

Religion : limitation à un groupe classe : religion une semaine sur deux pour les CP, CE1, CE2 et CE2/CM1

Hygiène :

Temps conséquent consacré au lavage des mains (40 min par jour).

Stock de secours disponible pour avoir du savon et du papier manquant. Cela nécessite un réassort très fréquent, qu'il est compliqué de gérer par les enseignantes en gérant en même temps la surveillance continue des élèves. Merci à la municipalité qui est toujours très réactive pour les réassorts.

Port du masque : globalement correct, certains élèves ont des difficultés. Nous avons conscience qu'on demande beaucoup aux enfants, aux adultes également. Tous font preuve de beaucoup de bonne volonté.

Périscolaire : les mêmes consignes sont appliquées.

Réponses aux questions : l'école n'est pas prioritaire pour le dépistage.

## 2- Fonctionnement de l'école : bilan financier, effectif, communication, régulations diverses

- Bilan financier :

■ **Budget MAIRIE** : La municipalité propose un budget de fonctionnement de 33€ par élève et 380 € pour l'école. A cela s'ajoutent les frais de photocopies, internet, une subvention culturelle de 445 €, la prise en charge de la piscine et d'autres sommes en cas de projets particuliers (classe découverte par exemple). Des crédits investissements particuliers, budgétés à part, peuvent s'ajouter, notamment pour renouveler l'équipement informatique

■ **Coopérative scolaire** : le solde actuel est de 3 385,77 €.

Du matériel de musique a été financé, à hauteur de 800€, pour sonoriser la salle de musique correctement. Cette son peut être utilisée en extérieur également.

Spectacle des MS/GS financé par la COOP.

### Dépenses prévues :

Financement de l'activité Chevalerie des 3 petites classes : 820 € (subvention association des parents d'élève)

Tennis : 870 € (6€ par enfant)

Cinéma : 2,50 € par enfant pour chaque film.

+ dépenses des classes pour les achats de petit matériel lié aux projets spécifiques.

Délégués des parents d'élèves : ne pas hésiter à demander à l'association des parents d'élève pour les projets.

- Effectifs : 195, un peu de mouvement lié aux enfants du voyage. 3 nouvelles inscriptions pérennes en mars.

33 CM2 vont partir, une vingtaine de nouveaux petits sont prévus.

Effectif prévisionnel à ce jour au-dessus du seuil de fermeture des classes.

Les inscriptions des petits ont commencé, quelques enfants sont d'ores et déjà inscrits. Il faut penser à inscrire les petits frères et sœurs en mairie afin que nous puissions faire des projections sur l'année 2021-2022.

- Communication : le site Internet est opérationnel, pour la partie administrative. Le QR code se trouve dans les panneaux d'affichage. Le site n'est volontairement pas répertorié sur les moteurs de recherche.

La partie Classes est en construction. Chaque enseignante se forme actuellement. Cette partie sera accessible par mot de passe et pourra contenir des photos des enfants.

L'idée est que les élèves, au moins ceux des plus grandes classes, puissent aussi publier, dans le cadre de la classe.

Nous maintenons bien évidemment les autres moyens de communication : le cahier de liaison reste le moyen principal pour communiquer avec les enseignantes des classes.

Il n'est pas prévu, à l'école élémentaire, de réunions parents/professeurs comme au collège. Chaque enseignante assure sa réunion de rentrée. Des rendez-vous individuels peuvent avoir lieu, à la demande des enseignantes ou des parents qui conviennent d'une date via le cahier de liaison.

- Les évaluations CP du deuxième trimestre se sont tenues en février. Les parents des enfants concernés ont reçu les résultats de leurs enfants.

- Deux cas d'enfants « harcelés » avaient été relevés par un parent avant le premier conseil d'école. Un travail de prévention a été fait au niveau des classes concernées. Réglé individuellement avec l'enseignante de la classe. Il s'agit plutôt de conflit entre deux enfants que de harcèlement à proprement dit.

Les difficultés relevaient de l'acceptation de la différence. Un travail spécifique, ainsi qu'un atelier philo ont eu lieu en CE2-CM1. Cette action se poursuit en CE2 et est prévue le 26/03.

- Le rôle des avertisseurs a été rappelé aux élèves et sera expliqué aux parents (médiation scolaire par les pairs). Les élèves de CM1 et CM2 sont amenés à intervenir 2 fois par mois en tant qu'avertisseurs sur une récréation afin de les responsabiliser, en réglant les « petits » conflits. L'appellation « avertisseurs » n'est peut-être pas appropriée.
- Il est rappelé que deux délégués de parents d'élèves ont rencontré Mme Grosjean le 15 février afin de lui faire part de plusieurs remontées de parents concernant les sanctions, les punitions et le système de notation. Mme Grosjean rappelle que les sanctions et la notation concernent chaque enseignante. Les élèves reçoivent un avertissement avant d'être sanctionnés. Mme Grosjean propose de présenter le règlement intérieur de l'école au 3<sup>ème</sup> conseil d'école.
- Photo de classe : prévue le lundi 29/03 (ou le 30/03 en cas de mauvais temps). Les enfants seront séparés de 1 mètre. Le masque sera retiré seulement pour les enfants pour la photo.

### **3- Projets pédagogiques en cours, à venir**

Chaque équipe d'enseignants décide des projets que chaque classe mène. Cela se passe généralement en amont de l'année scolaire, ou en début d'année, lorsque chaque classe prépare sa programmation annuelle et que les enseignantes décident quels axes elles vont choisir de valoriser.

Peuvent bien sûr s'ajouter des projets, des sorties ponctuelles, au gré de l'avancement de la classe et des opportunités diverses.

Les projets qui nécessitent un financement sont budgétés, pour répartir la prise en charge financière entre la COOP, une participation des parents, éventuellement une subvention de l'association des parents d'élèves.

Il faut tenir compte des possibilités d'annulation : l'OCCE n'assure pas les annulations : toute somme engagée est perdue en cas d'annulation.

Musique : Monsieur Neumann intervient de nouveau. Il a revu ses cours complètement, les enfants apprennent l'histoire de la musique et découvrent de nombreux instruments.

Cela donnera peut-être lieu à un concert en fin d'année (date : 25/06). Si nous ne pouvons l'organiser avec les parents, nous ferons un petit moment festif, dans le respect du protocole, et enregistrerons éventuellement les enfants.

Projets annulés à cause de la COVID :

Ecole et Cinéma. Pourra être reconduit. Pas d'argent engagé.

Tennis : deux classes de cycle 3 ont participé aux séances intégralement. La classe de CE2 a effectué la première séance uniquement. Les trois dernières classes sont toujours programmées pour la dernière période. Il y aura possibilité de faire rattraper les séances manquées par les CE2. Dans le cas contraire, les parents de CE2 seront remboursés et la première séance effectuée sera prise en charge par la coopérative scolaire.

Natation : une séance effectuée par les cycles III. La piscine pourrait réouvrir en mai.

Projets en prévision, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, liés aux axes que les enseignantes ont choisis de travailler :

Projet Chevalerie pour les classes de PS/MS, MS/GS, GS/CP, prévu le 10 mai 2021

Course aux nombres : concours académique.

Développement durable : action en prévision avec Véolia.

Informatique : projets liés au rééquipement informatique de l'école. 2 chariots de 12 ordinateurs ainsi que des tablettes sont attendus pour septembre, au plus tard (en fonction de la réponse à l'appel d'offre et de la disponibilité du matériel).

Travail sur les bons usages du numérique :

Intervention prévue pour les classes à partir du CE2 le 19 mars par la MCPF (maison de confiance et protection des familles, dépendant de la gendarmerie), formée sur ces problématiques. Concerne des problèmes spécifiques sur l'école, notamment liés à l'usage de jeux en réseau : violence, addiction.

Objectif : comprendre les dangers d'internet (adultes prédateurs notamment), que des lois régissant l'usage d'internet et des réseaux sociaux.

Nous souhaitons également travailler sur le volet santé, par rapport à l'addiction aux écrans.

Musée Wurth, si réouverture pour le cycle III

Spectacle, cycle I et II, à déterminer

Projet mobilité/sécurité routière : cf point suivant : action conjointe avec les parents d'élèves et la municipalité.

#### **4- Mobilité aux abords de l'école**

Les parents d'élèves ont travaillé à une Charte du Parent Conducteur Responsable. Cette charte est visible sur le site internet et sera diffusée via les cahiers de liaison.

L'équipe enseignante mènera plusieurs actions pour améliorer la mobilité. Nous pourrions inscrire ces actions, avec la Charte du Conducteur Responsable dans le projet d'école (axe 2, favoriser l'implication des parents dans la vie de l'école et la relation famille/école).

1 – Permis piéton, permis vélo : concernera toutes les classes de la MS au CM2, sous la forme d'une intervention de la police municipale, courant mai/juin.

2 – Les CM1-CM2 seront plus spécifiquement ciblés et bénéficieront d'une intervention organisée par Etienne Jund, de la communauté de commune, avec la participation de Trace Verte. Il s'agit de 5 séances de 2 heures, orientées sur l'agilité, les réflexes à vélo.

3 – Un défi-vélo aura de nouveau lieu courant mai-juin.

4 – Actions complémentaires avec une sensibilisation aux handicaps.

5 – Actions de la mairie pour sécuriser les abords de l'école suite à l'intervention des délégués de parents d'élèves : Mise en place de plots devant l'entrée de l'école primaire pour empêcher le stationnement des camping-cars et les arrêts minutes devant l'entrée.

Attente du retour de la municipalité sur la réduction de la vitesse rue de l'Altau et route d'Ottrott, ainsi que sur la sécurisation des passages piétons sur ces mêmes rues aux abords du rond-point.

Demande des délégués des parents d'élèves de la mise en place d'un balisage pour sécuriser l'accès des vélos à l'école.

Questions diverses : plan canicule

Possibilité de participer à la réalisation du plan canicule avec madame Suhr le 14/04.

**Date du prochain conseil : vendredi 11 juin 2021**

**Le mot de la fin : merci à tous pour votre implication et votre réactivité !**

**Fin de la réunion : 19h30**

**Les secrétaires de séance :**

Clarisse Audouin-Delacroix

Violaine Bougaud

**La directrice :**

Frédérique Grosjean